Hypertherm, Inc.
P.O. Box 5010
21 Great Hollow Road
Hanover, NH 03755 USA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE

Systèmes de coupe à l'arc plasma à usage industriel léger du tableau ci-dessous : Comprend la source de courant, l'ensemble torche et faisceau, les consommables et les pièces de rechange qui sont conformes à la législation européenne harmonisée pertinente.

Modèle	N° de pièce (P/N)	Date du premier marquage CE	Unité(s) testée(s)	N° de rapport de test de sécurité	N° de rapport de test de CEM	N° de rapport de test de RF
Powermax65 SYNC™	083330, 083331, 083332	10 janvier 2020	Alpha 74	2018-11	R-6404N-1	417-18
Powermax85 SYNC™	087170, 087171, 087172		Alpha 52	2018-13	R-6404N-2	
Powermax105 SYNC™	059630, 059631, 059632, 059650, 059651, 059652		Pre-Alpha 28 Pre-Alpha 35	2018-16 2018-15	R-6404N-4 R-6404N-3	
Ensemble de torche manuelle 75° SmartSYNC™	059614, 059615, 059616	1er mai 2019	A-REG-6, A-REG-4, A-REG-5	2018-17	413-18 395-18	
Ensemble de torche manuelle 15° SmartSYNC™	059611, 059612, 059613		A-REG-7			
Ensemble de torche machine SmartSYNC™	059598, 059599, 059600, 059601, 059602		A20	2018-18		
Ensemble de mini torche machine/torche robotique SmartSYNC™	059618, 059619, 059620, 059621, 059622		A100	2018-19		
Ensemble de torche robotique 45° SmartSYNC™	059674, 059675, 059736		A101			
Ensemble de torche robotique 90° SmartSYNC™	059677, 059678, 059737		A102			

Date de cette déclaration de conformité : 20 décembre 2022

Hypertherm, Inc.
P.O. Box 5010
21 Great Hollow Road
Hanover, NH 03755 USA

Cette déclaration a été émise sous la seule responsabilité du fabricant. L'officiel soussigné de la société déclare par
la présente, au nom d'Hypertherm, que les modèles de torches SmartSYNC dotés du marquage CE sur la plaque signalétique répondent aux exigences des directives européennes suivantes : la Directive relative aux équipements radio (DER) 2014/53/UE, la Directive en matière de basse tension 2014/35/UE, la Directive relative à la compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/UE et 2011/65/EU Limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, et 2019/1784 Exigences d'écoconception pour l'équipement de soudage conformément à la directive 2009/125/CE.

Hypertherm conserve les rapports de tests de sécurité n° 2018-11, 2018-13, 2018-15, 2018-16, 2018-17, 2018-18 et 2018-19 selon les normes de l'UE suivantes :

EN IEC 60974-1:2018 Matériel de soudage à l'arc – partie 1 : Sources de courant de soudage
EN IEC 60974-7:2019 Matériel de soudage à l'arc – partie 7 : Torches

Le laboratoire d'essais de conformité à l'échelle mondiale a généré le rapport de test relatif aux RF nº 417-18 selon les normes de l'UE pour les émetteurs intentionnels.

Dispositifs à courte portée (SRD) ESTI EN 300 330 V2.1.1 (2017-02); matériel radio dans la plage de fréquences de 9 kHz à 25 MHz et systèmes de boucle d'induction dans la plage de fréquences de 9 kHz à 30 MHz

Le laboratoire d'essais de conformité à l'échelle mondiale a généré les rapports de tests de CEM nº 413-18 et 395-18 selon les normes de l'UE suivantes relatives aux émissions et à l'immunité.

EN 61000-6-4:2007 + A1:2011 selon EN 55011:2009 + A1:2010 – groupe 1, classe B

EN 61000-6-2:2005 – COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM); PARTIE 6-2 : NORMES GÉNÉRIQUES – IMMUNITÉ POUR LES ENVIRONNEMENTS INDUSTRIELS
ETSI EN 301-489-1 V2.1.1 – Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour l'équipement radio et les services; partie 1 : Exigences techniques courantes
ETSI EN 301-489-1 V2.1.1 – Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour l'équipement radio et les services; partie 3 : Conditions spécifiques pour les dispositifs à courte portée (SRD) fonctionnant à des fréquences entre 9 kHz et 246 GHz
CEI/EN 61000-4-2 – IMMUNITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES
CEI/EN 61000-4-3 – IMMUNITÉ AUX RADIOFRÉQUENCES (RF) ET AU RAYONNEMENT
CEI/EN 61000-4-4 – IMMUNITÉ AUX TRANSITOIRES ÉLECTRIQUES RAPIDES EN SALVES
CEI/EN 61000-4-6 – IMMUNITÉ AUX PERTURBATIONS RF CONDUITES

Le laboratoire d'essais Retlif a généré les rapports de tests de CEM nº R-6404N-1, R-6404N-2, R-6404N-3 et R-6404N-4 selon les normes de l'UE suivantes relatives aux émissions et à l'immunité.

EN60974-10:2014/A1:2015 – Matériel de soudage à l'arc – partie 10 : Exigences relatives aux CEM

Hypertherm conserve le rapport d'essais d'efficacité n° 2020-09 selon la norme de l'UE suivante :

IEC 60974-1:2021 Matériel de soudage à l'arc – partie 1 : Sources de courant de soudage

Erik A. Brine
Responsable de l'équipe des entreprises industrielles légères

Note 1 : Le dossier technique de fabrication incluant les rapports de tests et les autres informations requises par ces directives européennes est conservé à l'adresse ci-dessus. Ce dossier ne s'applique pas aux unités ne portant pas le marquage CE sur la plaque signalétique. Les contrôleurs de coupe à gabarit fabriqués par Hypertherm conviennent à une utilisation au sein des systèmes de coupage plasma. Les contrôleurs de coupe à gabarit et les systèmes de coupage plasma fabriqués par Hypertherm n'entrent pas dans la définition de « machinerie » utilisée par la Directive relative à la machinerie 2006/42/CE en date du 17 mai 2006.
Note2: Pour obtenir des informations sur le produit ou sur le contenu de cette déclaration, veuillez contacter:
HyperthermEurope B.V. Laanvan Kopenhagen100, 3317 DM Dordrecht Netherlands
EMEIA CorporateHeadquarters+31(0)88 497 3737 Service à la clientèle EMEIA00800 332 497 37, sans frais+31(0)88 497 3727
Service technique EMEIA00800 497 378 43, sans frais+31(0)88 497 3700 Marketing EMEIA+31(0)88 497 3708
technicalservice.emea@hypertherm.com